

**Rapport du président du jury des concours interne et externe
d'accès à l'emploi de secrétaire des Affaires étrangères-cadre général
au titre de l'exercice 2020**

1. Statistiques générales

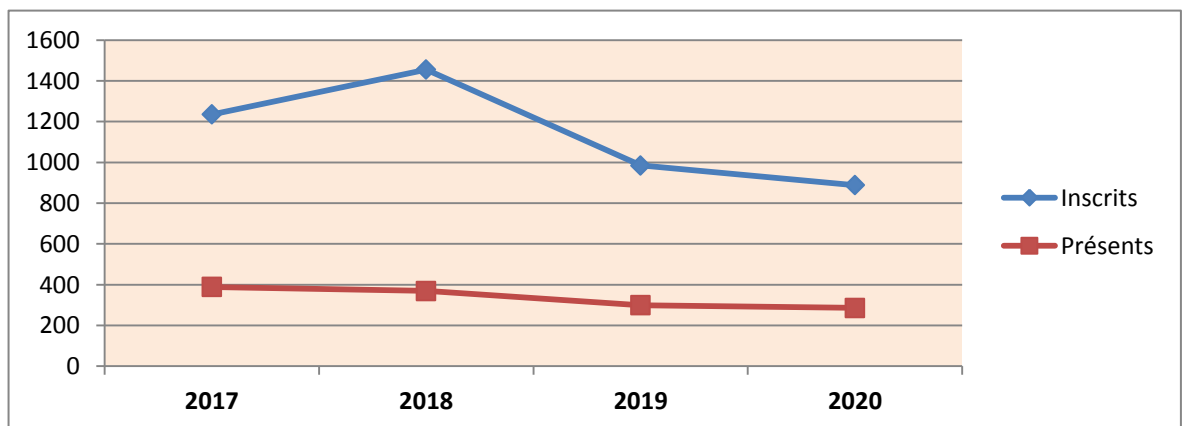
Rappel du nombre de postes offerts :

CONCOURS INTERNE	CONCOURS EXTERNE
6	12

1.1. ÉPREUVES d'ADMISSIBILITÉ

➤ *Evolution des inscriptions et des taux de présence sur la période 2017-2020*

	2017		2018		2019		2020	
	<i>Internes</i>	<i>Externes</i>	<i>Internes</i>	<i>Externes</i>	<i>Internes</i>	<i>Externes</i>	<i>Internes</i>	<i>Externes</i>
POSTES OFFERTS	3	3	2	3	3	6	6	12
INSCRITS	241	964	231	1224	204	785	205	683
PRESENTS	103	286	85	284	69	230	75	211
TAUX DE PRESENCE	42,74 %	29,67 %	36,80 %	23,20 %	33,82 %	29,30%	36,59 %	30,89 %



On note la poursuite de la diminution du nombre des inscrits au concours externe, aussi bien que celle, même si elle est moins forte des présents aux épreuves.

➤ Répartition des candidats présents au titre de l'année 2020 par sexe

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
HOMMES	39	110	149	52,10 %
FEMMES	36	101	137	47,90 %

➤ Répartition des candidats présents pour la session 2020 par tranches d'âge

	EXTERNES	INTERNES	TOTAL	REPARTITION PAR AGE
moins de 30 ans	173	11	184	64,33 %
de 30 à 39 ans	25	31	56	19,58 %
de 40 à 50 ans	12	28	40	13,99 %
plus de 50 ans	1	5	6	2,10 %

➤ Répartition des candidats présents pour la session 2020 par option obligatoire

	INTERNES		EXTERNES	
	NB	TAUX	NB	TAUX
QUESTIONS INTERNATIONALES	70	93,33 %	156	73,93%
DROIT PUBLIC	5	6,67 %	55	26,07 %

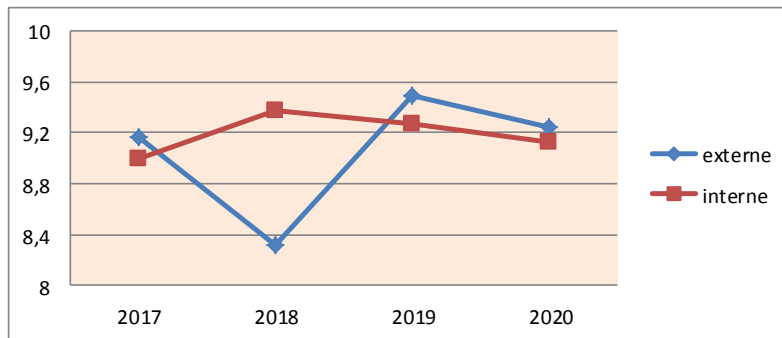
➤ Moyennes générales par épreuve (/20)

	EXTERNES	INTERNES
CULTURE GENERALE	7,11	7,57
QUESTIONS INTERNATIONALES	9,11	11,37
DROIT PUBLIC	9,89	6,70
ECONOMIE	6,16	6,61
ANGLAIS	9,49	10,30
ALLEMAND	7,88	9,17
ESPAGNOL	8,54	7,88
ITALIEN	10,92	9,13
PORTUGAIS	13,15	13,40
GESTION DES ENTREPRISES	10,21	

La moyenne des candidats à l'épreuve de culture générale reste un sujet d'insatisfaction, ainsi que la moyenne des candidats externes à l'épreuve de questions internationales.

➤ *Evolution des moyennes générales aux épreuves écrites d'admissibilité (sur 20)*

	CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE
2017	9,17	9,00
2018	8,32	9,38
2019	9,50	9,27
2020	9,25	9,13



1.2. EPREUVES d'ADMISSION

➤ *Répartition des candidats par sexe et provenance*

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
HOMMES	6	20	26	52 %
FEMMES	9	15	24	48 %
TOTAL	15	35	50	100 %

➤ *Répartition des candidats par tranches d'âge*

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
MOINS DE 30 ANS	7	33	40	80 %
DE 30 A 39 ANS	5	2	7	14 %
DE 40 A 49 ANS	2	0	2	4 %
50 ANS ET +	1	0	1	2 %

➤ *Moyenne par épreuve obligatoire (/20)*

	INTERNES		EXTERNES	
	NB DE CANDIDATS	MOYENNE	NB DE CANDIDATS	MOYENNE
ENTRETIEN AVEC LE JURY	15	12,47	35	10,77
QUESTIONS SUR L'UNION EUROPEENNE	15	12,93	35	14,24
ANGLAIS	15	14,37	35	14,30
ALLEMAND	2	11,75	9	13,94
ESPAGNOL	11	12,68	14	12,89
ITALIEN	1	14,5	9	13,50
PORTUGAIS	1	17,5	3	13

➤ *Moyenne par langue facultative (/20)*

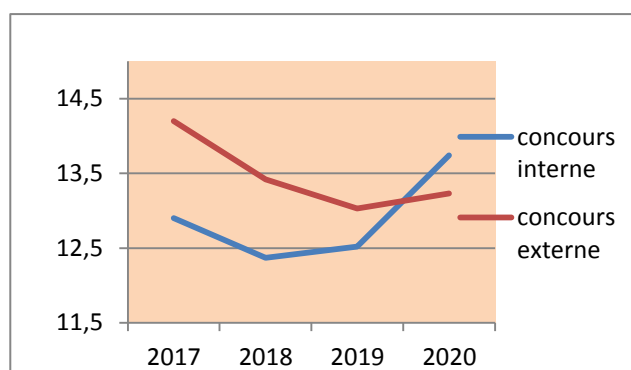
	INTERNES		EXTERNES	
	NB DE CANDIDATS	MOYENNE	NB DE CANDIDATS	MOYENNE
ARABE LITTERAL	1	12	1	14
ALLEMAND			2	9,25
ESPAGNOL	1	17	3	12,33
ITALIEN			1	17
PERSAN			1	11
PORTUGAIS	1	15	2	13
RUSSE	1	15,5	1	11,5

➤ *Nombre et taux de notes éliminatoires*

	INTERNES			EXTERNES		
	CANDIDATS PRESENTS	NB DE NOTES ELIMINATOIRES	TAUX	CANDIDATS PRESENTS	NB DE NOTES ELIMINATOIRES	TAUX
ANGLAIS	15	0	0	35	2	5,71 %
ALLEMAND	2	0	0	9	0	0
ESPAGNOL	11	0	0	14	0	0
ITALIEN	1	0	0	9	0	0
PORTUGAIS	1	0	0	3	0	0

➤ *Evolution des moyennes générales aux épreuves obligatoires d'admission (/20)*

	INTERNES	EXTERNES
2017	12,90	14,20
2018	12,37	13,42
2019	12,52	13,03
2020	13,74	13,23



2. Commentaires des jurys respectifs sur les épreuves écrites.

Questions internationales.

Sur le fond : la grande majorité des copies n'a pas suffisamment défini les termes du sujet, notamment les années 1930 et les thèmes clefs de l'époque (démocratie contre fascisme, puissance révisionniste, realpolitik, sécurité collective, etc.), mais aussi ce qui pourrait définir l'époque actuelle (un monde multipolaire ? des souverainetés contrariées ou exacerbées ?).

Corollaire de ce manque de définition, la plupart des candidats se satisfont d'une comparaison terme à terme entre 1930 et aujourd'hui, dans différents domaines, souvent de manière mécanique : la crise économique engendre la radicalité politique, qui elle-même favorise l'agressivité sur la scène internationale. L'aspect catalogue est regrettable, même parmi des bonnes copies disposant d'un fond historique et académique certain. Beaucoup de copies manquent d'ailleurs de cohérence puisqu'elles concluent à rebours de leur analyse, c'est-à-dire en attribuant *in fine* aux « enjeux globaux » l'absence de conflit conventionnel (les Etats seraient trop occupés par le « doux commerce » ou la lutte contre le terrorisme).

Très peu de copies s'interrogent sur la spécificité de l'Europe et un certain nombre défendent implicitement qu'entre 1930 et aujourd'hui il n'y aurait qu'un « passage à l'échelle » des problématiques. A l'inverse, quelques bonnes copies se sont interrogées sur l'objet intellectuel qu'est « la crainte des années 1930 » et la manière dont se l'approprient aujourd'hui les acteurs (par exemple, la figure des accords de Munich). Parmi celles-ci, un nombre très faible pense à mobiliser ce constat pour réfléchir à la singularité du positionnement européen dans le monde globalisé (le poids de l'héritage du long XXème siècle) et, en retour, la manière dont nous considèrent les principaux « nouveaux » acteurs par rapport à leurs trajectoires propres.

Les considérations sur l'époque actuelle sont souvent parmi les moins probantes, qu'il s'agisse de définir les caractéristiques de l'ordre international ou le comportement de certains Etats (Chine, Russie, Etats-Unis). A nouveau, probablement un mélange de manque de recul et d'appréhension face au correcteur. Les exhortations à un multilatéralisme fort sont aussi nombreuses que sont rares les pistes opérationnelles pour y parvenir. A nouveau, on peut l'attribuer à la volonté de bien faire, un manque de recul, ou à une forme de conformisme sous-tendu par un optimisme un peu naïf sur les possibilités réelles de la diplomatie (très peu de copies ont ainsi conclu à « oui, nous vivons à nouveau les années 1930 »).

Concernant les références, les candidats au-dessus de 10 maîtrisent un « premier cercle » de connaissance fait des principales dates et des acteurs. Au-delà, c'est très aléatoire mais il n'y a quasiment jamais de référence à des penseurs ou des ouvrages qui ont pu influencer sur les décideurs ou les sociétés, ou à des éléments « out of the box » qui auraient, au demeurant, l'utilité d'intéresser le correcteur. Pour beaucoup, il semble également que cette épreuve de questions internationales est centrée sur le lien entre l'histoire contemporaine et l'actualité, au détriment de la théorie des relations internationales d'une part, du droit international d'autre part.

Sur la forme : l'exercice de la dissertation est relativement bien maîtrisé sur la forme. Les copies sont plus homogènes qu'en langues, par exemple. Même lorsque la substance est faible, les candidats structurent leur copie et tentent de problématiser.

Un nombre non négligeable de copies demeure difficilement lisible, quand 2 ou 3% mériteraient une élimination pour ce seul motif (paradoxalement, certaines copies illisibles ne sont pas les plus mauvaises).

Les candidats ont une tendance à être trop longs, parfois d'ailleurs pour plaire à des impératifs de forme (répétitions nombreuses entre les annonces de plan puis les introductions des parties et sous-parties).

Composition sur l'évolution générale du monde contemporain.

Le jury a accepté diverses approches choisies par les candidats pour traiter du sujet de la solidarité internationale. Pour autant, il a particulièrement valorisé les copies qui ont mis en lumière les multiples dimensions de la question de la solidarité internationale, laquelle ne saurait se résumer à l'aide

internationale au développement, mais concerne également d'autres modes de relations (politique, juridique, culturel etc.) et passe par d'autres acteurs que les Etats (les populations, les organisations internationales et régionales, les organisations non gouvernementales etc.). Le jury a également fortement valorisé les copies qui ont su mettre en exergue dans leur problématique les tensions, inhérentes au sujet, entre souveraineté nationale et mécanismes de coopération multilatérale, intérêts et valeurs dans un monde d'interdépendances croissantes, éthique et pratique de l'action internationale.

Les candidats ont, souvent de manière pertinente, puisé dans les nombreux exemples d'actualité qui pouvaient illustrer le sujet. Cependant, le jury a distingué plus particulièrement les copies qui ont su se détacher de ces exemples pour donner une perspective historique au sujet, tout en le resituant par rapport aux grands débats contemporains, et ont mobilisé des disciplines variées ainsi que des références textuelles et culturelles diversifiées. Ces copies se sont ainsi démarquées de celles qui ont choisi le seul angle des questions internationales. Le jury a également distingué les copies qui sont parvenues à mobiliser, outre des références théoriques, des illustrations pratiques pertinentes montrant la capacité des candidats à se projeter concrètement dans la complexité de l'action diplomatique.

Enfin, le jury souhaite rappeler que l'attention portée à la construction du raisonnement et au respect des règles élémentaires de grammaire et d'orthographe est essentielle à la qualité d'une copie. Le sujet doit être précisément défini et problématisé, le plan annoncé clairement, le style et l'expression doivent être clairs et concis et l'écriture lisible. A cet égard, le jury invite les candidats à relire régulièrement leur copie pendant l'épreuve, afin d'avoir le temps suffisant pour procéder aux corrections nécessaires.

Droit public.

Les candidats disposant d'une maîtrise satisfaisante de l'ensemble du programme de droit public (droit constitutionnel, droit administratif, droit de la fonction publique) et d'une connaissance minimale de l'actualité juridique et politique sont peu nombreux. On relève un écart important entre les notes : certaines copies sont excellentes alors que d'autres attestent une absence totale et inquiétante de maîtrise des connaissances de base. Les notes moyennes s'expliquent généralement par : un traitement superficiel des questions posées, une tendance à ne pas se référer aux documents présentés, à les paraphraser, voire à les recopier, une absence de connaissance de l'actualité, une expression écrite maladroite, une connaissance de l'orthographe parfois très aléatoire. L'ensemble est très moyen.

Economie.

La majorité des candidats tend malheureusement à considérer cette épreuve d'économie comme une épreuve de commentaire, voire de paraphrase, du dossier. Comme l'année dernière, le jury souhaite réitérer un message très clair aux candidats souhaitant passer ou repasser ce concours : paraphraser les documents joints au dossier et en tirer des réponses sans structure ni appui sur des connaissances extérieures précises ne permet pas d'atteindre la moyenne, et, *a fortiori*, la barre d'admissibilité. L'attendu de cette épreuve est, au contraire, d'apporter pour chaque question une réponse claire, synthétique et ordonnée, répondant précisément au libellé exact de la question posée, faisant appel à des connaissances chiffrées et sourcées et s'appuyant sur les théories économiques et sur une analyse des mécanismes micro et macro-économiques en jeu.

Une minorité de candidats (environ un quart) a obtenu la moyenne. Ces candidats ont tenté de structurer une réponse ordonnée aux questions à partir de l'intitulé des sujets, en étant attentifs aux nuances de leur formulation. Concrètement, après une brève introduction montrant qu'ils ont été attentifs aux termes du libellé et aux enjeux qu'ils soulevaient, ces candidats ont généralement cherché à structurer leur réponse en deux ou trois points (visuellement signalés par des transitions nettes, ou par un plan apparent), avec à l'intérieur de ces points une progression du raisonnement claire, le tout appuyé sur des connaissances précises allant au-delà du seul dossier fourni.

Au sein de cette minorité, quelques copies se distinguent très favorablement et ont obtenu les meilleures notes. Ces copies se distinguent à la fois par les qualités d'organisation qu'elles révèlent chez les candidats (parfaite gestion du temps, avec un équilibre dans le traitement des questions comme à l'intérieur des questions) et par la précision des connaissances (souvent visuellement signalées par un soulignage des auteurs ou études mentionnées) sur lesquelles s'appuient les raisonnements, témoignant d'un travail autonome et important, tant de préparation que de réflexion personnelle.

Enfin, nous rappelons à tous les candidats l'importance de la gestion du temps. Un concours administratif reste d'abord et avant tout une épreuve de recrutement basée sur des compétences professionnelles : la gestion du temps en est une essentielle. Beaucoup de copies, parfois de candidats ayant des connaissances certaines, commencent par une ou plusieurs réponses solides, puis s'effondrent faute de temps. Le jury tient à rappeler que chaque question compte de manière équivalente dans la notation finale : il s'agit donc d'optimiser le temps imparti pour répondre à chacune des questions.

Gestion des entreprises.

Certaines copies sont excellentes et leurs auteurs se sont probablement retrouvés dans le groupe de tête des lauréats. Mais la majorité des copies montre des lacunes importantes qui pourraient être surmontées assez facilement si les futurs candidats en étaient conscients au moment de la préparation du concours. Afin de pouvoir éclairer et guider les futurs candidats à l'épreuve de « Gestion des entreprises » voici quelques petites recommandations.

Une note doit être intégralement rédigée. Certains candidats se sont limités à la rédaction d'un plan détaillé. La raison la plus probable en est la maîtrise insuffisante de la gestion du temps par les candidats. On en revient alors aux fondamentaux de la préparation de l'épreuve écrite. Il est à noter tout de même que certains candidats donnent l'impression de vouloir se contenter de rédiger un devoir à la manière d'une présentation « PowerPoint ». Les futurs candidats qui se préparent à l'épreuve sont-ils informés de la spécificité de l'exercice particulier de la rédaction d'une note à destination du cabinet du ministre ? Le jury a en particulier noté le cas d'un(e) candidat(e) qui a eu l'idée ingénieuse de rédiger un SWOT en guise de seconde partie du devoir. C'est une idée intéressante mais peu recommandée pour l'exercice auquel on doit se soumettre, même si cela révèle des dispositions intéressantes chez la/le candidat(e).

Beaucoup trop de candidats montrent des signes de faiblesse dans l'argumentation. Un trop grand nombre se fourvoie à faire l'éloge pur et simple du ministère ou du Ministre. C'est une démarche prématurée... Plus sérieusement, la très grande majorité des candidats n'inscrit pas ses réflexions dans le cadre des politiques publiques, mais cherche à révéler une intimité avec les différents services et directions du ministère sous un angle qui n'apporte rien à la démonstration. C'est peut-être le cas des candidats en position d'agents contractuels du MEAE qui mériteraient d'être mieux guidés dans leur préparation du concours.

Parmi les défauts que l'on retrouve dans beaucoup de copies et qui mériteraient d'être soulignés pour aider les futurs candidats :

- absence d'annonce de plan ;
- les notes ne sont pas suffisamment structurées sur la base d'un plan clair ;
- les arguments ne sont pas appuyés par des exemples pourtant présents dans le dossier ;
- trop d'imprécisions ;
- certains candidats ont du mal à faire la distinction entre les éléments de langage et les pistes d'action ;
- faible maîtrise du dossier, certains devoirs révèlent une lecture insuffisamment approfondie du dossier qui ne permet pas d'appréhender les nuances du sujet.

Le niveau de l'épreuve de « Gestion des entreprises » a globalement augmenté au cours de ces dernières années. Le format de l'épreuve permet à la fois de tester les candidats sur le format de la note de synthèse mais également sur le contenu liés au monde de l'entreprise, de manière cohérente avec ce qui est attendu de futurs diplomates (mise en situation en poste ou en centrale). Les candidats « jouent le jeu » pour la quasi-totalité, et certaines copies sont excellentes, dans la mesure où elles montrent une maîtrise technique du format de l'épreuve, et une connaissance des enjeux de diplomatie économique. Du point de vue des correcteurs, ce format est donc pertinent, car il permet de traiter le sujet dans un cadre qui correspond directement à l'activité du Département.

Epreuves de langues.

Anglais.

Le niveau d'anglais de ce concours s'améliore depuis quelques années et la moyenne était élevée cette année (14,37). Pour les candidats, quelle que soit leur génération, en raison d'un environnement culturel et éducatif favorable, on observe une nette amélioration à l'oral mais avec souvent un décalage entre les niveaux écrit et oral, la rédaction en anglais étant généralement d'un niveau inférieur au niveau de l'expression orale.

Italien.

En italien, le niveau était globalement insatisfaisant à l'épreuve écrite. Les copies contenaient de nombreuses erreurs de grammaire, de syntaxe et d'orthographe, tant dans l'épreuve de composition que dans la traduction. Les candidats gagneraient à développer une expression plus précise, soignée, à concentrer leurs propos et se relire. Un traitement parfois trop rapide ou hors sujet sur le fond est également à signaler dans certains cas isolés.

Espagnol.

Les épreuves écrites d'espagnol consistaient en un texte sur la politique économique menée en Bolivie et une composition sur la montée des populismes en Amérique Latine. Sur l'ensemble des copies, à peine un peu plus d'une moitié atteignaient un niveau conforme aux exigences de l'épreuve.

Le jury s'est surtout attaché à valoriser le niveau d'expression, la correction grammaticale et syntaxique, le style, l'articulation du raisonnement et la valorisation des connaissances en lien avec le sujet. Dans la traduction, les contresens et les barbarismes mais aussi les faux-sens répétés faisaient partie des erreurs pouvant peser le plus sur la note finale. Toutefois, les traductions correctes voire élégantes des expressions les plus difficiles ou de faux-amis ont été valorisées dans la notation. Le jury a pu noter que seulement une minorité de candidats pouvait proposer des compositions d'un niveau de langue permettant de développer de façon cohérente les idées et proposer un traitement nuancé du sujet. D'autres candidats, davantage à l'aise, pâtissaient toutefois d'un manque de connaissances suffisantes ou d'une capacité réelle d'analyse sur le contexte des pays concernés par le sujet. Trop de copies avaient recours à des gallicismes, un manque de maîtrise de la conjugaison ou avaient recours à un vocabulaire parfois trop familier.

Le jury recommande aux candidats de s'assurer de la maîtrise des bases grammaticales et de la conjugaison conformes au niveau requis par l'épreuve. Une expression correcte, même avec un vocabulaire somme toute assez simple, reste préférable à l'emploi d'une syntaxe complexe comportant des fautes élémentaires. La lecture régulière de journaux en langue espagnole et le suivi des situations des pays hispanophones permettant d'alimenter la réflexion sont des éléments indispensables à une bonne préparation à l'épreuve.

Allemand.

Le concours pour l'accès à l'emploi de SAE (cadre général) au titre de l'année 2020 a démontré une nouvelle fois le très bon niveau général des candidats germanistes. Cette année, cela a été plus particulièrement le cas au concours externe où quatre candidats germanistes figuraient parmi les douze candidats déclarés admissibles. Au concours interne, seuls deux candidats germanistes étaient admissibles. L'une d'entre eux figure en première position sur la liste complémentaire.

Concernant l'épreuve de composition écrite, les erreurs fréquentes portaient sur la syntaxe, la conjugaison, les déclinaisons ainsi que le choix du lexique. Au niveau de la traduction, nous avons pu relever de manière régulière des non-sens, des erreurs de grammaire en français ainsi que des oublis.

Portugais.

Le jury a apprécié l'ensemble des copies. Toutefois la correction en était parfois difficile du fait de la mauvaise calligraphie des candidats. Une attention spéciale quant à l'écriture serait appréciée. Une prise de parti ainsi qu'un développement plus approfondi de l'essai étaient également attendus. Le jury incite par ailleurs les futurs candidats à ne pas s'éloigner des consignes et à toujours relier leur propos au sujet, tout en utilisant des connecteurs logiques pour rendre leur raisonnement intelligible.

3. Commentaires des jurys respectifs sur les épreuves orales.

Questions européennes.

De manière générale, *les candidats étaient très bien préparés* et plusieurs candidats se sont révélés excellents (plusieurs d'entre eux ont reçu des notes allant de 16 à 20). De nombreux candidats ont toutefois montré *des lacunes étonnantes s'agissant de l'action extérieure de l'Union européenne* notamment en ce qui concerne : 1) *la politique de sécurité et de défense commune* (méconnaissance des opérations et missions de l'Union européenne conduites au titre de cette dernière) ; 2) *la politique d'élargissement*, pourtant très présente dans l'actualité depuis le Conseil européen d'octobre dernier (très peu de candidats ont été capables de citer les pays candidats à une adhésion à l'Union européenne) ; et 3) *la politique d'aide au développement* (souvent confondue avec la politique d'aide humanitaire et/ou, étrangement, avec la politique commerciale). De même, plusieurs candidats ont apporté des réponses confuses à des questions portant sur le rôle et le fonctionnement du service européen d'action extérieure (SEAE).

Plusieurs candidats, notamment chez les externes, semblent être tombés dans le travers d'une préparation « scolaire » de cette épreuve et ont eu du mal à prendre de la hauteur et à identifier les principaux enjeux par rapport aux sujets qui leur étaient proposés. Enfin, quelques candidats (très peu nombreux (il s'agit des quelques rares candidats qui ont reçu une note en dessous de la moyenne) ont fait un hors sujet et/ou ont été incapables de présenter une problématique et un plan cohérents.

Entretien avec le jury.

L'entretien avec le jury vise, selon les textes d'organisation du concours, à évaluer les aptitudes, la personnalité et la motivation des candidats. Aussi n'est-ce pas une épreuve où doivent prévaloir les connaissances ou l'expertise dans une technique particulière mais plutôt la manière d'être et de se comporter, l'ouverture d'esprit et la réactivité, « une tête bien faite plutôt que bien pleine ». L'entretien s'apparente à un entretien de recrutement ; c'est un moment fort où le jury, composé de cadres du Département, est confronté à la question de savoir si les candidats externes s'intégreront avec bonheur dans un milieu professionnel nouveau et très spécifique, qu'ils sauront enrichir par leur personnalité et leur engagement, et pour les candidats internes, s'ils seront en mesure de gérer avec assurance et talent leur promotion de carrière.

Le jury a reçu les candidats admissibles dans cet esprit et orienté la conduite des entretiens. Il avait, comme le jury de l'année dernière, bénéficié d'une formation le sensibilisant à une approche équitable et objective et à une écoute bienveillante des candidats.

D'un point de vue formel, le jury a souhaité organiser l'épreuve en trois temps d'une durée chacun de quinze minutes. Le premier temps était celui du commentaire de texte pour les candidats externes, ou de la présentation de leur expérience professionnelle pour les candidats internes. Suivait un temps d'échange à partir d'une mise en situation professionnelle, soumettant aux candidats un problème à résoudre, et les invitant à se projeter dans l'exercice de responsabilités futures au Département. Le troisième temps était consacré à une série de questions portant sur la motivation des candidats, la solidité de leur projet professionnel et l'environnement général dans lequel évolue le métier auquel ils se destinent.

Les candidats les mieux notés sont ceux qui dans ces trois moments ont su conjuguer la clarté (et le naturel) de l'expression, la pertinence (et le bon sens) dans leurs réponses, à la capacité de conviction (et de réalisme) dans l'exposé de leur motivation. Le jury s'est par ailleurs réjoui du bon niveau des candidatures internes, globalement plus élevé que celui des candidatures externes. Ces candidatures de qualité ont démontré une excellente motivation et le potentiel d'agents expérimentés et qui avaient pour beaucoup été recrutés avec déjà un bon niveau général.

Les conseils pratiques suivants, à l'intention des candidats aux prochains concours, sont par ailleurs formulés :

S'agissant du *commentaire de texte* : les textes que le jury a sélectionnés se rapportent à des sujets qui devraient être familiers aux candidats au concours de SAE et liés à leur futur environnement professionnel. Le jury attend ainsi des candidats qu'ils centrent leur commentaire sur le sujet évoqué, dans toutes ses composantes et non qu'ils l'abandonnent une fois énoncé pour se lancer dans des

digressions, voire une « dissertation orale » plaquée artificiellement et jugée peut-être plus favorable à les mettre en valeur. Ceci ne peut que résulter de consignes données lors des formations et préparations dont il faut regretter le caractère décalé et erroné. Le texte n'est pas un prétexte, et le jury n'a pas accueilli favorablement ce détournement.

S'agissant de *la présentation du parcours professionnel* par les candidats internes, le jury a préféré au simple résumé oral du dossier de RAEP dont il a déjà eu connaissance, une présentation plus incarnée, soulignant les points de force, mais aussi les obstacles rencontrés et donnant du relief et de la vie à la démarche.

La phase de mise en situation peut révéler beaucoup sur les qualités de réactivité des candidats et leur intelligence pratique. Le jury a été attentif au réalisme des propositions présentées, à leur respect de la déontologie et à leur bon sens. Les candidats sont appelés à bien s'intégrer dans le cadre limité que la mise en situation leur propose et à y proportionner leurs réponses. Leur connaissance des structures du Département, de son organigramme comme des compétences des grandes directions qui le composent, en administration centrale comme à l'étranger, leur sera à cet égard d'une aide précieuse. Il est attendu ainsi des candidats qui n'ont aucune expérience du ministère et de son réseau qu'ils s'informent avec un soin tout particulier sur l'organisation et le fonctionnement de notre administration faute de quoi ils risquent de faire naître des doutes sur leur motivation (ou au moins leur connaissance réaliste de la carrière à laquelle ils postulent). Le jury a néanmoins su valoriser des réponses qui, bien que n'étant pas fondées sur une connaissance précise du Département, témoignaient d'une capacité de réaction et d'une logique adéquate.

La séquence de questions qui termine l'entretien peut porter aussi bien sur des sujets intéressant la vie internationale que sur la perception personnelle que les candidats peuvent avoir de leur future affectation, de ses contraintes comme de ses opportunités ou sur la cohérence de leur projet personnel. Il s'agira là de pouvoir apprécier leur esprit d'ouverture, leur curiosité par rapport aux grandes thématiques portées par le Département et leur vision de la « carrière » qu'ils aspirent à embrasser. Le jury sera sensible là encore à la solidité du projet professionnel des candidats, comme au réalisme de leur approche. Trop de candidats ont une vision encore parcellaire et conservatrice de la gamme très variée des métiers proposés à nos cadres, ne considérant que la filière politique et ignorant l'importance et l'intérêt des filières non moins nobles : consulaire, coopération et développement, culturelle ou de gestion. Ils doivent prendre conscience du caractère très pluriel de la carrière et de la richesse qui y est liée. Les questions perçues comme administratives, loin d'être hors sujet, ont également une importance particulière au moment du recrutement dans le corps diplomatique. Puisqu'on recrute aussi de nouveaux agents qui seront les cadres du ministère de demain, il n'est pas plus surprenant enfin qu'on s'interroge sur leur vision de la communauté de travail et de la manière dont ils pourraient la faire évoluer dans le temps, idéalement pour la rendre plus heureuse et plus efficace, d'où l'importance d'une bonne appréciation des réformes de la fonction publique en cours (ou souhaitables) et d'une attitude positive face à la conduite du changement.

S'agissant enfin des conditions dans lesquelles se déroule l'entretien le jury souhaite souligner que les candidats doivent trouver la ressource pour se laisser entraîner dans la séquence sans se bloquer ou se perdre en conjectures paralysantes sur ce qui va être le critère de succès ou ce que devrait être cet entretien. *In fine*, dans la quasi-totalité des cas, une attitude excessivement prudente et une angoisse palpable vont projeter une mauvaise impression quant à la personnalité du candidat (sociabilité, réceptivité aux consignes et enseignements, humilité et adaptabilité) et faire naître des doutes sur l'aptitude à occuper les fonctions auxquelles le concours le destine.

Epreuves de langues.

Anglais.

Cf. &2

Italien.

A l'épreuve orale, le niveau était nettement plus élevé qu'à l'écrit, avec plusieurs candidats excellents, manifestant une bonne connaissance de la langue et du pays.

Espagnol.

L'épreuve a consisté en un commentaire d'article récent, permettant aux candidats de faire valoir leur niveau de langue et leur capacité d'analyse, tout en faisant valoir leurs connaissances et en partageant leur expérience. Avant le commentaire, le candidat devait traduire un extrait de l'article. Le jury a constaté un bon niveau global, avec des différences qui pouvaient être importantes notamment sur l'aisance avec laquelle les candidats s'exprimaient et leur capacité de réflexion à partir de thématiques abordées dans les articles ou sur leur parcours. Les candidats ayant vécu récemment dans des pays hispanophones tendaient à avoir un meilleur niveau, mais certains candidats ont fait un oral d'un niveau excellent grâce à une bonne maîtrise de la langue et le suivi régulier de médias en langue espagnole qui leur permettait de nourrir leur réflexion de remarques informées et pertinentes.

Allemand.

Les quelques erreurs relevées lors des épreuves orales portaient sur des erreurs de grammaire ou un manque de précision lexicale, les candidats ayant parfois recours à des anglicismes. Certains candidats pouvaient avoir tendance à limiter leur argumentation, pour des raisons diverses (méconnaissances du thème tiré au sort, bagage lexical limité, hésitations). Néanmoins, les candidats admissibles ont démontré dans l'ensemble de bonnes, voire d'excellentes compétences linguistiques

Portugais.

Niveau globalement bon. Le jury souligne cependant l'importance d'une bonne articulation et de la gestion du stress. L'aisance en portugais et une bonne connaissance du sujet priment sur les structures linguistiques. Toutefois, des fautes de base (la non maîtrise des verbes à l'indicatif, par exemple) peut pénaliser les candidats.

4. Commentaires généraux.

Au-delà des remarques et recommandations énoncées ci-dessus par les différents examinateurs, et dont les candidats aux prochains concours auront avantage à bien prendre connaissance, trois points complémentaires méritent d'être soulignés :

Le concours n'ouvre pas un nouveau cycle d'études ou une nouvelle étape de diplomation mais donne accès directement à un emploi pour les candidats externes, et à une promotion pour les candidats internes. Les épreuves de sélection offrent toutes des opportunités de mise en valeur d'expériences pratiques et ou de séquences d'insertion professionnelle qui peuvent porter témoignage à cet égard des capacités concrètes d'adaptation des candidats. Il ne faut pas hésiter à s'appuyer sur ces acquis au moment des différentes épreuves. Le jury est sensible aux approches concrètes et réalistes étayant la réponse aux sujets proposés.

Une attention insuffisante semble trop souvent portée aux intitulés des sujets comme au contenu des documents présentés dans certaines épreuves. Les candidats doivent bien mesurer les attentes des examinateurs qui ont choisi les sujets à dessein et entendent que les candidats répondent avec rigueur et compétence aux questions posées et non à celles qui ne le sont pas.

S'il n'est pas exigé des candidats une connaissance sans faille des grandes problématiques de la vie internationale contemporaine, le niveau de leurs informations au moins sur nos priorités diplomatiques et la politique étrangère de la France doit être aussi élevé que possible. Tous les instruments existent, et en particulier le site France Diplomatie, pour qu'ils n'aient aucune difficulté à l'atteindre au moment du concours.



François THIÉRIER
Président du jury